

Règlement d'artillerie de côte 1ère partie

Titre(s): Règlement d'artillerie de côte 1ère partie : Service des bouches à feu . Titre I., Service de la pièce : Approuvé pour essai le 12 Novembre 1903

Auteur(s): MINISTERE DE LA GUERRE France

Editeur, producteur: Paris : Impr. Nationale, 1904

Autres classifications: OUVR

Note sur l'exemplaire: 2 ex.